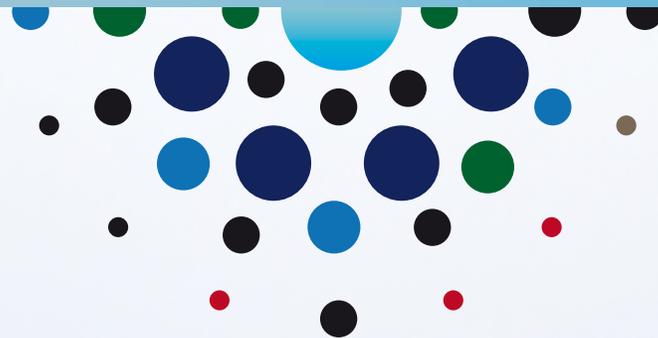




www.cdg62.fr/

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DU PAS-DE-CALAIS

JOURNÉE DE LA LAÏCITÉ



Le principe de laïcité

- **Principe constitutionnel** qui garantit la liberté de conscience, l'égalité de tous les citoyens quelle que soit leur croyance, la neutralité de l'État à l'égard des religions et le libre exercice des cultes.
- **Dans le cadre des fonctions d'un agent public** : servir et traiter de façon égale et sans distinction tous les usagers, en faisant preuve d'une stricte neutralité (comportement, apparence).

Art. L 121-2 du CGFP :
Tous les agents doivent être formés au principe de laïcité

La journée de la laïcité



- Laïcité : Testez vos connaissances !
(Histoire et principes)

Le référent laïcité



- Conseiller sur la mise en œuvre du principe de laïcité :
 - *Situations individuelles (agents, élus et usagers)*
 - *Questions d'ordre général*
- Sensibiliser au principe de laïcité
- Diffuser l'information et l'actualité sur la laïcité